

Fonctionnement du système de gestion des déchets du BTP sur le territoire

Application aux déchets minéraux non-dangereux

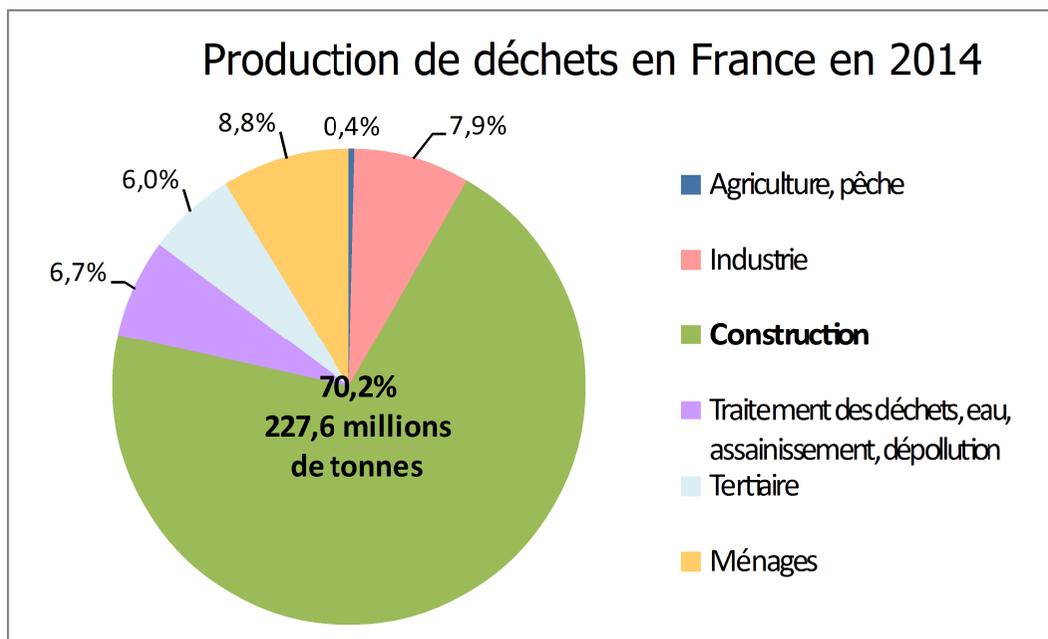


Agathe DENOT
Cheffe de projet
Cerema Centre-Est

Laurent EISENLOHR
Responsable unité Déchets-Sols Pollués-Eau Souterraine

Agathe.denot@cerema.fr

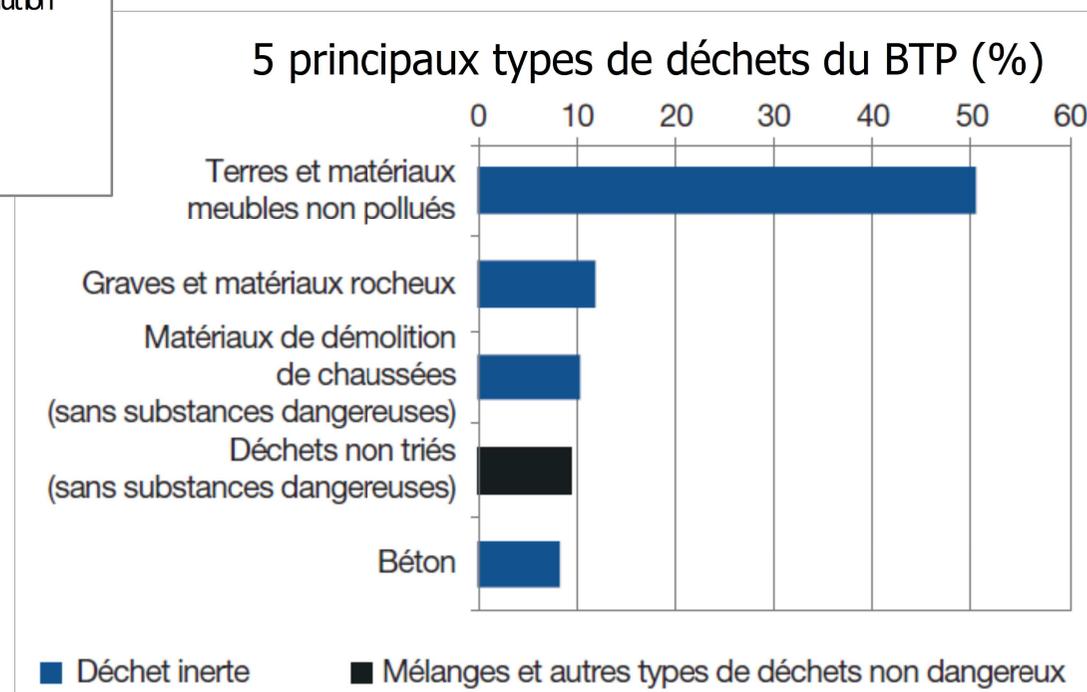
Contexte et enjeux (1/2)



Source : SOeS, 2018

- L'application de la loi TECV doit permettre de développer une société du recyclage

- Les chantiers du BTP génèrent de grandes quantités de déchets
- 80 % sont des déchets minéraux non dangereux (212,3 Mt)



Source : Sdes, 2014

Contexte et enjeux (2/2)

- Le réemploi et le recyclage des déchets permettent de préserver les ressources issues de carrières et diminuer les impacts liés aux transports et nuisances associés
 - Le recyclage doit être réalisé sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement
- Présenter le fonctionnement et les acteurs du système de gestion des déchets minéraux non dangereux sur le territoire

Le fonctionnement est régi par des contextes réglementaire, économique, méthodologique, par des bonnes pratiques et des engagements de la profession

Parcours d'un déchet minéral du BTP

Responsabilité du maître d'ouvrage du chantier dans la prévention et la gestion des déchets avec une hiérarchisation des modes de traitement :

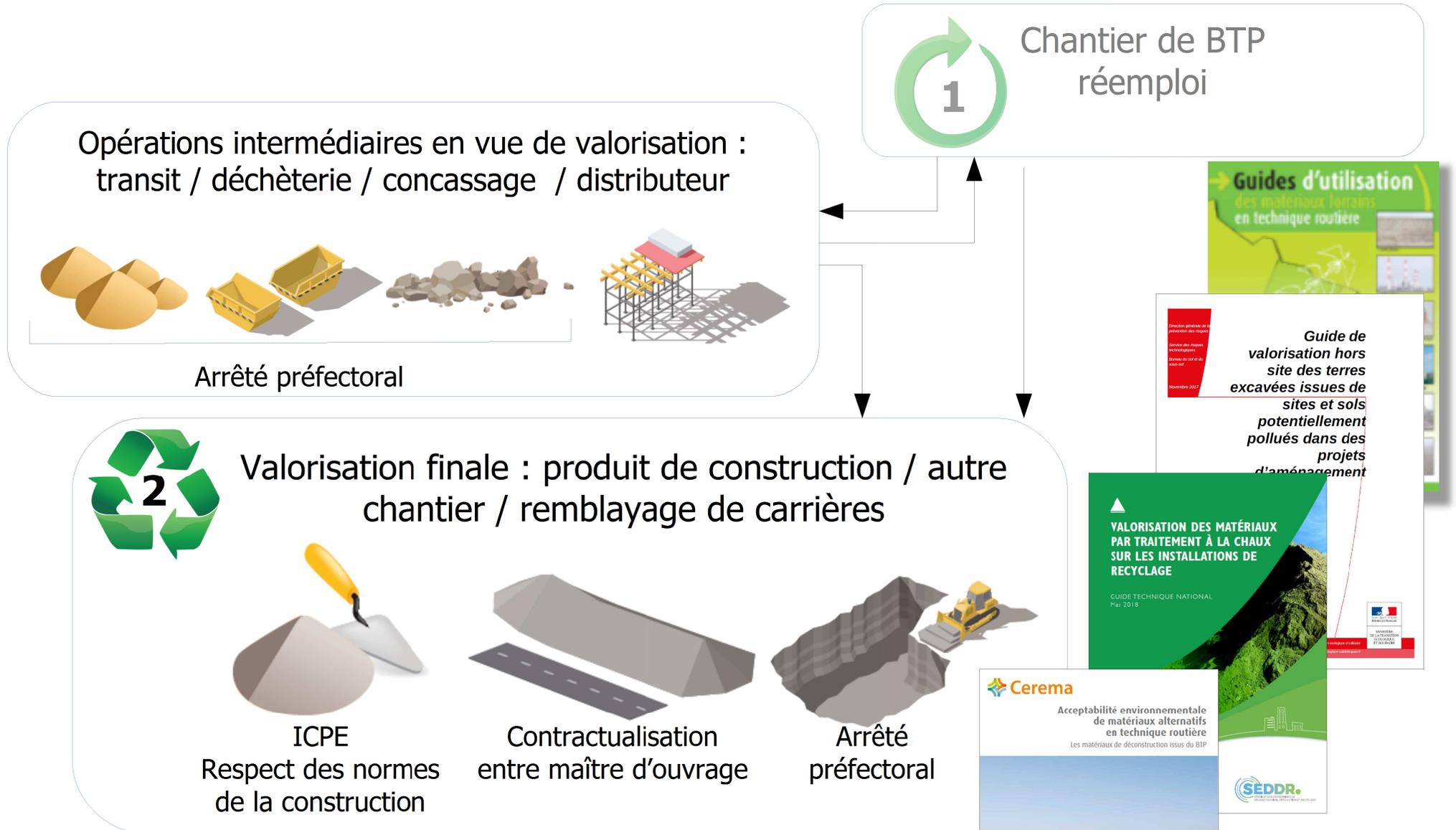
- 1) identifier les matériaux du chantier pouvant être réemployés
- 2) pour les excédents, rechercher en priorité les solutions de valorisation
- 3) mettre en stockage définitif ce qui ne peut pas être

Pour favoriser le réemploi et la valorisation, un diagnostic prévisionnel est à réaliser pour prévoir :

- une organisation
- le tri à mettre en place
- les usages des matériaux issus du site
- les filières de traitement
- les matériaux issus du recyclage utilisables

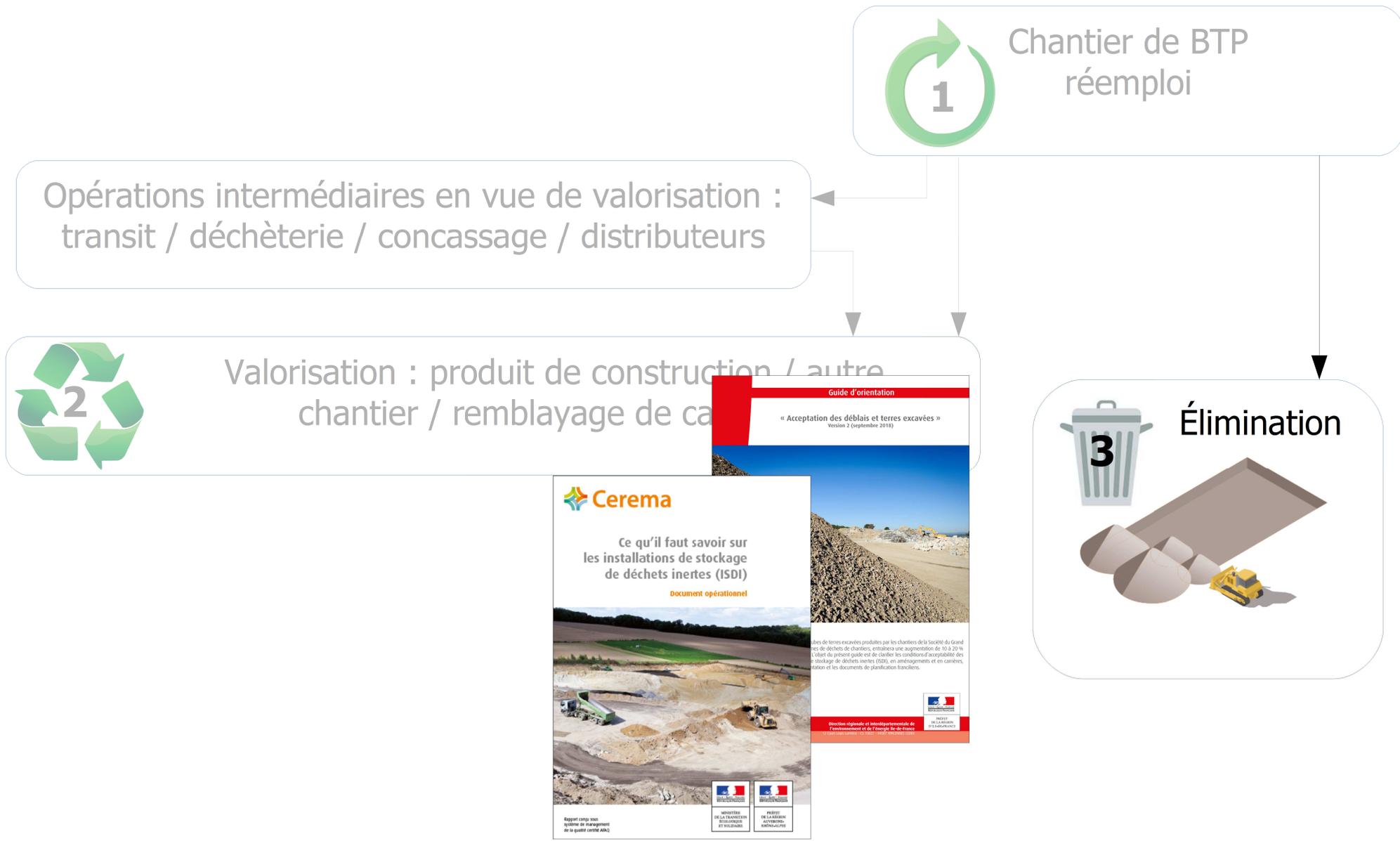


Parcours d'un déchet minéral du BTP



Fonctionnement du système de gestion des déchets du BTP sur le territoire

Parcours d'un déchet minéral du BTP



Parcours d'un déchet minéral du BTP



Conclusions

Faciliter le fonctionnement du système de gestion des déchets du BTP :

- maillage du territoire par les installations (Plan de prévention et de gestion des déchets porté par la Région et schéma régional des carrières porté par la DREAL)
- implication de l'ensemble des acteurs
- réflexion à l'amont des chantiers pour définir une politique ambitieuse de gestion des matériaux
- favoriser l'écoconception
- des marchés de travaux et contrats adaptés

Merci de votre attention



WWW.cerema.fr